



ACCOMPAGNEMENT À LA VAE POUR LES DIPLÔMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE - DU CAP AU BTS



OBJECTIFS

La prestation vise à guider le candidat tout au long de son parcours, dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'accompagnement aide le candidat à valoriser ses expériences, facilite la construction du dossier et prépare à l'entretien avec le jury de validation.

CONTENU

- Analyse de son expérience professionnelle
- Choix et description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec le diplôme choisi
- Aide méthodologique à la rédaction du dossier "Livret 2"
- Suivi individualisé tout au long du parcours
- Préparation de l'entretien avec le jury

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'une notification de recevabilité en vigueur, émise par le Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA).

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

De 15 à 24 heures

DÉLAI D'ACCÈS

Entrées et Sorties Permanentes

MODALITÉS D'ACCÈS

INSCRIPTION

via « France VAE » <https://vae.gouv.fr> - guichet unique pour les diplômés des secteurs de la santé, le sanitaire et le social, la grande distribution, la métallurgie et le sport.

TARIF

1400€ coût pour 20h d'accompagnement

+250€ coût pour les frais forfaitaires relatifs au processus VAE

Une solution de financement existe pour chaque situation. Nous consulter pour un conseil.

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

CPF

CPF de transition

Financement individuel

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

Plan de développement des compétences



MODALITÉ D'ADMISSION

Après entretien

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée accompagnée

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Sans équivalence de niveau

SERVICE VALIDEUR

Le candidat à la VAE déposera son dossier sur l'espace numérique sécurisé de l'académie de Grenoble qui organisera le jury.

VALIDATION

Accompagnement VAE

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

Prestation éligible au compte personnel de formation

La réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience annoncée par la loi du 21 décembre 2022 ainsi que par le décret du 27 décembre 2023 est en cours de déploiement progressif.

A ce jour, la voie d'accès est différenciée selon le diplôme visé et le statut de la personne.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nos services pour étudier votre situation et obtenir un conseil adapté.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette prestation s'organise sous forme d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels en présentiel et/ou à distance. De plus, le candidat bénéficie d'un suivi individualisé.

Cette prestation peut être complétée par une formation professionnelle ou une période de mise

en situation en milieu professionnel en entreprise.

Préparation à l'entretien avec le jury par des simulations. Suivi individualisé et si besoin accompagnement d'un expert pour la relecture et conseils.



NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2023

TAUX DE RÉUSSITE

73% de taux de réussite sur l'ensemble des formations VAE

Contacts

TAUX DE SATISFACTION

85% de nos clients sont satisfaits

GRETA GRENOBLE

Accompagnement - Bilan - Conseil

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

38100 GRENOBLE

91% Taux de candidats en emploi après la VAE
Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

GRETA DE GRENOBLE, Antenne Centre Isère

21, boulevard Edgar Kofler

38506 Voiron Cedex

Accompagnement - Bilan - Conseil

Tél : GRENOBLE - 04 76 84 20 63 / VOIRON - 04 76 65 95 33

Mise à jour le 18 Avril 2024

